

Un locataire grincheux

Autor(en): **Louis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 15

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207717>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haassenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



LES PÉDANTS DU DOYEN POLIER

M. F.-A. Forel commence, dans la *Revue historique vaudoise*, la publication du journal d'Antoine-Noé de Polier, qui fut pasteur de Lausanne au milieu du XVIII^e siècle et doyen de la classe de Lausanne et de Vevey. Ce sont des pages très vivantes et qu'il eût été regrettable de ne pas mettre sous les yeux de ceux qu'intéressent les choses du passé. Nous en détachons ce qui suit :

Je suis né à Lausanne sur la fin de l'an 1713. J'étois le penultième des sept fils qu'a laissé en mourant mon cher Père, noble et généreux Monsieur Jean-Jacques de Polier, seigneur de Bottens, né en juillet 1670, mort en mars 1747. Il étoit Banneret de Bourg et Colonel des vieilles élections du Pais de Vaud.

Dieu dans sa grâce m'avoit doué d'une très bonne mémoire, d'une conception prompte et d'une expression facile et vive, en sorte que je rendois avec force ce que je sentois vivement.

Mon cher Père desiroit avec ardeur qu'un de ses chers fils voulut se vouer à l'état ecclésiastique. Georges, le second de ses fils, avoit de grands talens; il avoit même poussé ses études de théologie assez loin; mais une jeune dame dont il étoit amoureux et qui paroissoit le payer de retour lui ayant préféré un jeune officier qui seroit en France, et s'excusant de son inconsistance en disant à mon frère qu'un habit uniforme, un plumet, une cocarde, une épée au côté, lui plaisoit infiniment plus qu'un habit noir, un petit collet, et un grand manteau, et feu mon Père, de très mauvoise humeur, envoie mon frère au service d'Hollande.

Il fit le voiage en cadet de Gascogne, ayant été remis à un sergent qui conduisoit une recrue au regiment; ce cher frère, qui d'ailleurs a très bien tourné, devenu un homme plein d'honneur et de sentimens, après s'être refusé aux vœux de notre cher Père, je fus celui de ses autres fils qu'on jugea le plus propre à remplir ses desirs par rapport à l'état ecclésiastique; mais on s'y prit très mal, pour me rendre cette vocation, qui a bien ses épines et ses désagréments, aussi douce et agréable qu'il eût été à souhaiter.

Ma première éducation fut confiée à des pédans mercenaires, qui n'avoient qu'une manière de s'y prendre dans leurs enseignemens, et cette manière n'étoit pas la bonne; ils en agissoient avec moi comme avec les petits grimauds que la bonne nature a faits pour vegeier dans une étroite et triste sphere, qu'on excite à apprendre des mots vuides de sens, en les obligeant par des brutales reprimandes, ou même des coups, à les memoriser; on me tira enfin d'une discipline si déraisonnable, pour me confier au precepteur de mes aînés qui, pour avoir moins de peines, vouloit que je fisse les mêmes taches et les mêmes leçons que mon frère Paul-Philippe qui avoit 27 mois de plus que moi et un souverain éloignement pour l'étude; on ne tiroit aucun parti de mes talens, que j'enfouissois malheureusement au lieu de les cultiver et de les faire valoir.

Enfin, Monsieur le Professeur de Polier, mon

cher oncle, crut que l'instruction publique, en me donnant plus d'émulation, donneroit plus de ressort et d'activité à mon génie vif et ardent. Je fus donc placé au collège dans la classe de 6^e, sous un excellent regent, monsieur Correvon; c'étoit un de ces hommes que la nature a doués d'un tour d'esprit gai et facétieux, qui savent se faire aimer et qui ont l'art d'instruire les enfans en les amusant et en captivant leur attention par de petits contes. Je ne fus que trois mois dans sa classe et je montai en 5^e ou je trouvai dans la personne de monsieur Allamand un pédant de premier ordre; mon extrême vivacité demontoit souvent sa repoussante gravité et m'exposoit à ses reprimandes qui, pour l'ordinaire, étoient comme l'épée du Gascon, longues et plates; je ne fus que six mois sous sa ferule, et montant avec distinction en 4^e, je trouvai pour regent monsieur Minguard, homme d'esprit et qui scavoit varier ses enseignemens suivant le caractère et portée de ceux qui en étoient les objets.

Je devins bientôt son disciple favori et celui de sa classe qu'il distinguoit par ses eloges et ses attentions obligeantes; ensorte que sous un tel maître, j'aurois sûrement fait de grands progrès, si je n'avois pas eu le malheur de prendre une maladie des plus graves, des plus sérieuses et qui malgré tout l'art des habiles medecins sous la direction desquels j'eus le bonheur d'être, fut des plus longues, car elle commença en may 1723, et je ne fus guery qu'en octobre 1725.

Une belle jambe. — Découpé dans la page d'annonces d'un journal d'outre-Rhin :

« Le à la fin soussigné souffrit depuis l'an 1895 à une lourde mal de la jambe sans d'aucun côté recevoir une adoucissement, respectivement une guérison. Au docteur R., à O., il est réussi après bref traitement de rétablir de nouveau le mauvais jambe en telle façon qu'il se porte maintenant mieux que la jambe toujours sain. Cordial et meilleur remerciement.

« Z. Franz,
autrefois paysan à H., près Sch. »

UN LOCATAIRE GRINCHEUX

CONNAISSEZ-VOUS les plaintes de Swift après un jour d'habitation dans un logement nouveau. Pas plus d'une serrure et demie dans toute la maison, dit-il. La clef du jardin perdue. Les bouteilles vides impossibles à nettoyer. La maison neuve tombant en ruine avant d'être finie. Un gond de la porte de la rue brisé, et les gens forcés de sortir et rentrer par la porte de derrière. Le garde-manger laisse entrer tant de vent qu'il souffle presque les chandelles. La petite table disjointe et brisée. La grande table dans une condition fort chancelante. Un trou dans le plancher de la chambre des dames, menaçant à toute heure la sécurité de quelque jambe. Deux grands trous dans le mur de la même chambre, juste au chevet du lit et l'un d'eux précisément derrière un oreiller, et à lui seul capable de laisser éteindre une

chandelle par le temps le plus calme, etc., etc.

Il y en a comme ça deux grandes pages in-octavo.

Loin de moi la pensée d'assimiler à l'humoriste anglais, grincheux par nature, les locataires désagréables que l'on rencontre en notre pays. D'ailleurs, il faut convenir aussi que les propriétaires sont rares louant des bicoques aussi mal en point que celle dont les inconvénients sont énumérés ci-dessus. Cependant, je connais certains personnages typiques aux exigences singulières et à l'amabilité relative dont on ne saurait se montrer friand.

Voyez Monsieur Panollet, ancien précepteur en Transbaïkalie, revenu depuis quelques années en son village, au vignoble vaudois. Ses rentes ne lui suffisent pas à lui procurer la propriété d'un petit bâtiment, il a donc dû se contenter d'être « à loyer », chez la veuve Cœndet, une bonne femme toute heureuse de louer l'appartement du premier — sa maison a deux étages — à un monsieur si « comme il faut ». Eh! bien si la veuve Cœndet osait, elle l'aurait déjà flanqué à la porte depuis trois ans, ce Monsieur si comme il faut, — il y habite depuis trente-huit mois —. Mais elle se gêne, la pauvre femme. Les airs importants de Monsieur Panollet en imposent et elle se borne à maugréer tout en se pliant à ses multiples exigences.

D'abord M. Panollet, qui aime la tranquillité, n'admet pas que les enfans du village jouent à pépa ou à *tzald bourla*, dans les environs de son domicile; et c'est à Madame Cœndet qu'il s'en prend si la bande turbulente des écoliers vient s'ébattre en son voisinage. Or, la pauvre femme n'en peut mais. Cependant, elle tente d'intervenir :

— Allez plus loin, mes petits. Notre Monsieur est tout « moindre ».

Mais les petits « ne marchent pas ». Le Monsieur est un grand gaillard sec, nerveux, alerte, aux cheveux à peine grisonnans et bien fournis malgré la soixantaine, à l'allure robuste et décidée et qui, en un mot, n'a pas le moins du monde l'air d'être « tout moindre ».

— Il est gringe, il n'est pas « moindre », crie le gamin au taupier, un dégourdi, malin comme un troupeau de singes.

Néanmoins, pour ne pas ennuyer Mme Cœndet, ils vont plus loin. Et c'est chaque semaine, deux ou trois fois, même manège.

Monsieur Panollet aime la toilette. Il a conservé de son séjour chez les nobles exotiques, des goûts d'élégance qu'il manifeste aux yeux, indifférents d'ailleurs, de ses compourgeois. Grâce à une garde-robe que jadis il garnit sans frais avec soin, il peut encore faire figure. Mais Mme Cœndet préposée à l'entretien de ces hardes, sait ce qu'il en coûte. A entendre M. Panollet on pourrait croire que les étoffes dont furent confectionnées ses redingotes et ses culottes, et ses gilets, comme aussi la toile de ses chemises et le cuir de ses chaussures, sont autant de matières inusables que seuls les accidents peuvent détériorer. Et c'est à cette pauvre dame Cœndet qu'il s'en prend si le drap

montre la corde ou si quelque bottine mise en gaité par l'usage, sourit agréablement.

— Vous brossez trop fort. C'est stupide, madame, on n'a pas idée d'une pareille brusquerie... Des peaux de bêtes n'y résisteraient pas, madame.

Ou bien :

— Votre cirage ne vaut rien, madame, il brûle le cuir. Si vous ne pouvez pas vous procurer de meilleur « enduit », il faudra renoncer à vos services, madame.

Ou bien encore :

Sans doute vous lavez mon linge à l'eau de Javel...

— Mais, monsieur, je vous assure...

— Pardon, madame, je sais ce que je dis, n'est-ce pas ? A l'eau de Javel ; et ça brûle mon linge, madame

Je passe sur les discours relatifs à l'usure des manchettes et des cols, des cravates, et des gilets de flanelle... Madame Cœndet les sait par cœur. Elle en ferait un gros livre.

En hiver, M. Panollet aime à se tenir auprès de son feu et à boire du thé pour lequel un samovar, rapporté de quelque pays slave, lui fournit l'eau bouillante. Timidement, tout au début, Mme Cœndet a fait observer qu'une bouillotte près du feu toujours entretenu donnerait suffisamment de liquide chaud et éviterait l'emploi de « cette machine. »

A l'ouïe d'une pareille vulgarité, toute l'aristocratique pédanterie de M. Panollet se révolta. Il bondit.

— Comment, madame, une machine ? Ce samovar, une machine ? Un samovar dont le prince Birkinkowstoki me fit cadeau avant son départ pour le Pôle... Une machine ! Mais vous perdez la tête, madame... On utilisera ce samovar, madame, et on n'utilisera que ce samovar...

Il fallut en passer par là.

Monsieur Panollet aime le vin vieux. Certes je ne saurais lui en faire reproche, mais ses exigences à cet endroit sont aussi excessives qu'en toutes autres circonstances et madame Cœndet soupire ici comme toujours. Selon lui, la bonne dame ne sait pas soigner son vin.

— Il serait excellent, madame, si vous en preniez plus de soin.

Et sur ce préambule, M. Panollet ébauche une conférence abracadabrante sur « la vigilance et la sollicitude qu'il convient d'apporter dans l'entretien d'un vin délicat. » Mme Cœndet qui est faite à l'éloquence panollétique, ne se soucie guère de cette phraséologie étrange, mais elle déplore que M. Panollet ait exigé un petit vase pour lui tout seul et qu'il soigne à son gré. Le résultat de cette opération est lamentable. Lorsque M. Panollet invite quelque grosse nuque à boire trois verres de « son vin », la grosse nuque ne peut réprimer une horrible grimace et s'étonne que le vin Cœndet « ait ainsi baissé ». Vous voyez d'ici la mine de la bonne dame qui s'efforce à éclaircir ce mystère en proclamant à droite et à gauche, le travail de cave de son malencontreux locataire et l'influence détestable de ce travail sur le jus de la vigne...

Est-ce tout ?

Oh ! que non pas ! Et rien ne me dit qu'un jour ou l'autre je ne vous reparlerai de ce locataire impossible.

LOUIS DE LA BOUTIQUE.

PAUL-LOUIS COURIER ET LES

LUCERNOISES

PAUL-LOUIS Courier a fait, en 1809, un séjour de deux mois sur les rives du lac des Quatre-Cantons. « Ses bords, écrit-il, n'ont pas un rocher où je n'aie grimpé pour chercher quelque point de vue, pas un bois qui ne m'ait donné de l'ombre, pas un écho que je n'aie fait jaser mille fois, c'est ma seule conversation. »

Dans une de ses courses aux environs du village de Meggen, il fit la rencontre d'une jeune et jolie campagnarde, cueillant des pois dans son jardin potager. Ce fut le sujet d'une de ses lettres les plus délicieuses. Dans une autre, il narre, avec sa même maîtrise, son entrevue sur le lac avec les dames de Lucerne. Voici ce récit :

« Je crois qu'il n'y a dans tout le pays personne qui sache nager. Moi qui n'ai pas d'autre plaisir, je m'en donne du matin au soir. J'avais donc défait ma toilette. Un bouquet d'arbres, une espèce de lièvre de taillis le long du rivage, m'empêcha de voir quelques barques qui venaient côte à côte prendre terre où j'étais et qui, survenant tout à coup, me mirent au milieu de vingt femmes, dans le costume d'Adam avant le péché. Ce fut, je vous assure, une scène, non pas une scène muette, mais des éclats de rire : je n'ouïs jamais rien de pareil ; les échos s'en mêlant redoublèrent le vacarme. Ces dames se sauvèrent où elles purent, et moi je m'enfuis sous les ondes, comme les grenouilles de Lafontaine. Je fus prier les nymphes de me cacher dans leurs grottes profondes, mais en vain ; il me fallut bientôt remettre le nez hors de l'eau. Bref, les Lucernoises me connaissent, et c'est peut-être ce qui m'empêche de leur faire ma cour. »

POUR AVIATEURS

Un journal d'Yverdon exprime ses regrets que la commission de l'Aero-Club suisse, chargée de chercher un emplacement pour y créer une école d'aviation, n'ait pu se prononcer en faveur de la « capitale du nord ».

« Car, dit-il, Yverdon, d'accès particulièrement facile, arrêta de tous les express, ville industrielle et laborieuse, avec son école de mécanique, son « infirmerie » eût bien convenu. »

« Infirmerie » s'explique très bien, en l'occurrence, mais c'est amusant tout de même.

PROPOS D'UN VIEUX GARÇON

Ça va bien.



Le grand Sami avait quelque part, dans le Gros de Vaud, un vieil oncle très riche dont il était l'unique héritier. Ce parent fut atteint l'hiver dernier d'une mauvaise grippe, dont il mourut quelques semaines après. Sami ne manqua pas d'aller le voir fréquemment, bien que le village qu'habitait le malade fût distant de deux bonnes lieues de son domicile.

La dernière fois qu'il rendit visite à son oncle, le pauvre homme était bien bas. Très faible, le pouls irrégulier, le souffle court, il était à bout ; le docteur ne laissait plus d'espoir.

Sami n'est pas un mauvais homme et la certitude de la mort prochaine de son oncle l'attrista sincèrement. Vers le soir, il se retira, promettant de revenir le lendemain.

Tout à ses tristes pensées, il reprit le chemin de chez lui. Pourtant, avant de se mettre en route, il entra dans le cabaret, au sortir du village, prendre trois décis sur le pouce. Il rencontra des amis. On parla du malade — un tant brave homme — qui n'en avait plus pour longtemps et... on commanda encore un demi pour boire à sa santé. Sami partit enfin. Mais la distance est longue et on ne peut pas faire le trajet tout d'une traite. Les pintes sont nombreuses le long de la grand'route ! Comment passer tout droit ?

Par suite de ces arrêts successifs, Sami sentait se dissiper ses idées noires. Il pensait de moins en moins à l'oncle qui allait mourir et davantage au joli magot dont il allait hériter, si bien qu'en arrivant chez lui il se sentait le cœur léger... mais la tête lourde et les jambes molles.

Ses voisins s'étonnèrent de le voir si guilleret, et chacun de lui demander :

« Alors, comment ça va chez ton oncle ? »

Et Sami, pensant aux grasses prairies, à la grande ferme, aux beaux écus sonnants qui seraient siens bientôt, leur répondit d'une voix pâteuse, un large sourire épanoui sur son honnête visage :

« Ça va, ça va, ça va !!! »

BERT-NET.

LE VIN

On se souvient que lors de la dernière exposition universelle, à Paris, en 1900, une société d'artistes, d'archéologues, de financiers, avait eu l'heureuse idée de reconstituer quelques-uns des quartiers les plus typiques du vieux Paris. L'entreprise eut un succès fou ; la foule s'y ruait.

Au nombre des souvenirs que remportaient les visiteurs, était invariablement un numéro de la *Gazette du Vieux Paris*, à laquelle collaboraient plusieurs d'entre les princes de la littérature française : Anatole France, Armand Sylvestre, Henri Lavedan, Jean Richepin, etc., etc.

Voici, entre autres, une ballade signée de ce dernier nom :

Ballade.

Bois. Mais ne bois que du vrai vin
Fils du soleil et de la terre.
C'est le seul breuvage divin,
Tout autre est fade et délétère.
L'alcool brûle : c'est un cautère,
La bière éteint : c'est un étui,
Et l'eau gonfle : c'est un clystère.
Bois le vin. Sois bon comme lui.

Bois, même un pichet d'angevin,
Pourvu que rien ne l'adultère,
Tu ne le boiras pas en vain,
Il te chauffe et te désaltère.
Le sang court mieux dans ton artère ;
Dans tes yeux, un éclair a lui ;
Bois, mais pas trop ne réitère.
Bois le vin ; sois bon comme lui.

Reste à mi-côte du ravin
Où choit l'ivrogne involontaire.
Bois, mais gare au rouge levain !
Dans le plus doux, le plus austère,
Renaît la brute héréditaire
Sitôt que le sens est enfui.
L'un devient porc, l'autre, panthère.
Bois le vin ; sois bon comme lui.

Envoi

Prince, voici tout le mystère
Pour ne trop boire : avec autrui
Partage ton broc solitaire.
Bois le vin ; sois bon comme lui !

JEAN RICHEPIN.

ONCO L'EXPOSECHON DE LOSENA.

S'EN est ridou raconté dè ça granta exposechon dei toi lei carou et recarou dau pais et vouètequie cei que yè oïu on dzo de fare dein on café.

Guignepet, on tot suti, que devèze tant bin et que l'a lou mô avoert têt lou teim desai :

— Ora ne faut pas veni nô parlà dè merallicious avoué la science, l'hommo fâ to cein que vao : vouètidé l'élétricitia, les aéroplianous et septra.

On ein vei dei drôlés dei tzoisés ao dzor de oué, on ne pao pllie rein inveita ; à la derrare exposechon de Losena, ie lei avoi onn' espèce dè machina que travaillivè d'estra bin ; on l'ei mettei dao fin à n'on bet et pu on tervè à l'aotrou bet et l'ein chaillèsei plliein on seillon dè lassi.

— Çein ne me chuprein pas, qu'on n'autrou répond, vos ein vollè bein vèrè dei zotrès.

— Seulameint, que fa Guignepet, la machine étei dein ion dei grands hangàs dao bas dè la